

---

RAPPORT DU MAIRE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 3 juillet 2007

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous faire la lecture du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard. Mes collègues du conseil et moi-même sommes heureux des résultats obtenus pour l'année 2006.

### **Résultats financiers au 31 décembre 2006**

L'année financière se terminant au 31 décembre 2006 nous aura permis de dégager un surplus de gestion de 246 700 \$. Cette économie a été principalement générée par l'activité de déneigement.

Les dépenses réelles se sont chiffrées à 38 905 600 \$ alors que notre budget final était de 39 022 800 \$. Il en résulte donc un écart favorable de 117 200 \$. Pour ce qui est des revenus, l'arrondissement a encaissé 1 844 200 \$, ce qui représente un écart défavorable de 49 400 \$ par rapport au 1 893 600 \$ budgété.

Par ailleurs, des ajustements provenant principalement de la subvention pour acquisition de livres pour la bibliothèque ont augmenté le surplus brut de 178 900 \$, ce qui résulte au surplus net de 246 700 \$ indiqué précédemment.

.../2

**Programme triennal d'immobilisations 2007, 2008 et 2009**

Pour l'année 2007, le budget net du programme triennal d'immobilisations était de 6 070 000 \$. En tenant compte du report des sommes non utilisées du programme d'immobilisations 2006 de 1 548 000 \$ et des montants de subvention prévus de 160 000 \$, des investissements totaux de 7 778 000 \$ sont prévus cette année pour les travaux suivants :

4 893 000 \$	pour la réfection de rues et de trottoirs et la réfection du réseau de l'éclairage ;
543 000 \$	pour les travaux d'infrastructures des nouveaux secteurs;
1 162 000 \$	pour le programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et de loisirs ;
43 000 \$	pour le programme de renouveau urbain ;
182 000 \$	pour la réfection et l'aménagement de parcs et terrains de jeux ;
843 000 \$	pour le remplacement de véhicules ;
50 000 \$	pour des achats d'équipements d'informatique et de bureautique ;
62 000 \$	pour les projets structurants.

Nous croyons que cet effort consenti en 2007 contribuera au maintien de nos acquis.

### **Indications préliminaires sur les états financiers de 2007**

Une dotation nette de 36 443 600 \$, répartie entre des dépenses de 39 458 700 \$ et des revenus et affectations de 3 015 100 \$, est prévue dans le budget 2007.

Nous avons de bonnes raisons de croire que le cadre financier que nous nous étions fixé sera respecté, compte tenu des éléments dont nous disposons actuellement.

### **Orientations budgétaires 2008**

L'année dernière, comme tous les arrondissements de Montréal, Saint-Léonard a procédé à une revue de ses activités, services, opérations et programmes. À la suite de ce processus, connu sous le nom de RASOP, certaines actions concrètes seront prises. Ainsi, nous devons contribuer au programme de réduction de 1 000 postes sur trois ans. Par ailleurs, en 2008, nous devons composer avec une hausse importante du contrat de cueillette des déchets. Pour ce qui est de l'environnement, Saint-Léonard commencera à faire la collecte sélective dans les bâtiments de 9 logements et plus, ce qui contribuera à améliorer notre taux de recyclage. Enfin, les inspecteurs de l'arrondissement poursuivront leur travail en insistant sur la propreté qui est un des objectifs importants de notre arrondissement et de la Ville de Montréal. Cette année encore les choix budgétaires seront faits avec rigueur et minutie comme cela s'est toujours fait par le passé à Saint-Léonard.

### **Budget triennal des immobilisations 2008, 2009 et 2010**

Le budget triennal des immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010, qui sera déposé parallèlement à notre budget d'opérations, comprend plusieurs éléments. Mentionnons entre autres, les activités de réfection routière. Comme par le passé nous continuerons à investir dans le maintien et la réhabilitation des infrastructures actuelles, des rues et des trottoirs. Par ailleurs, nous procéderons à la mise aux normes des équipements et des jeux dans les parcs de façon à assurer la sécurité des usagers.

Le budget 2008 sera préparé avec autant de rigueur que tous les budgets que nous avons réalisés précédemment. Mes collègues du conseil et moi continuerons de travailler dans ce même esprit, je peux vous en assurer. C'est ainsi que nous conserverons nos acquis et que nous développerons encore plus nos services à la population.